



CCTB - BREAKING NEWS 14.3 (28/09/2021)

PUBLICATION DE LA VERSION 1.3.1 DE L'APPLICATION VITRUV

Chers professionnels de la construction,

Ce 20 septembre 2021, l'application de rédaction de cahiers des charges, VitruV, a évolué avec la publication de sa version 1.3.1.

Cette nouvelle version de VitruV remplace les versions 1.2.3 et 1.3.0 et corrige plusieurs bugs de l'application. Elle est notamment compatible avec les fichiers projets créés sur toutes les versions précédentes de VitruV.



Pour installer VitruV sur votre ordinateur si vous n'en disposez pas encore, rendez-vous sur la page de téléchargement de l'application : <https://batiments.wallonie.be/home/application-vitruv.html>

Si vous disposez de l'application VitruV version 1.3.0, veuillez vous référer à la procédure de migration : https://batiments.wallonie.be/files/documents/Aide/Doc%20Vitruv/97_procedure_migration_vitruv_1_3_x.pdf

Si vous disposez de l'application VitruV 1.2.3 (ou d'une version antérieure), veuillez vous référer à la procédure de migration : https://batiments.wallonie.be/files/documents/Aide/Doc%20Vitruv/97_procedure_migration_vitruv_1_3_x.pdf

Si vous avez une question pour laquelle vous ne trouvez ni réponse dans la FAQ ([cliquez ici](#)), ni dans la section Aide du site portail ([cliquez ici](#)), nous vous invitons à la transmettre au helpdesk. La liste des adresses de helpdesk distinguées par catégories professionnelles se trouve sur la page contacts ([cliquez ici](#)).

Nous vous rappelons que l'ensemble des newsletters sont consultables sur le site <https://batiments.wallonie.be/home/archives-newsletter.html>

En vous souhaitant une bonne lecture,
Meilleures salutations,

L'équipe InfoCCT

La présente n'ayant qu'une valeur d'avis, son auteur ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de litige.

